

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Organisation et management des services de l'automobile

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Management des entreprises – économie (entrepreneuriat, innovation, développement durable)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Maintenance des systèmes pluri-techniques, spécialité Organisation et management des services de l'automobile* est proposée, depuis 2011, par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) 2 de Grenoble. Elle s'effectue en collaboration avec l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) ainsi qu'avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA), Centre de l'Erier, et le lycée Guynemer qui fournissent les plateaux techniques. La LP vise à former du personnel d'encadrement intermédiaire dans le secteur de l'après-vente automobile. La formation s'effectue en alternance et le processus de recrutement se fait en collaboration avec les entreprises qui accueilleront les alternants. Le programme de formation est structuré autour de quatre unités d'enseignement (UE) complétées d'un projet tuteuré et d'un stage.

## Avis du comité d'experts

L'adéquation entre le programme de formation, élaboré en collaboration avec l'ANFA, et les objectifs affichés (accompagner la prise de fonction aux différents postes d'encadrement intermédiaire de la filière après-vente automobile) est bonne. Néanmoins, l'intitulé des UE pourrait être plus explicite et la proportionnalité entre les volumes enseignés et les crédits attribués pourrait être meilleure.

La formation propose de répondre aux besoins de la branche professionnelle des services automobiles, qui peine à recruter. Son ouverture correspond à une volonté de déploiement menée par l'ANFA sur le territoire national et la LP de l'IUT 2 de Grenoble vise à couvrir le quart sud-est de la France. Cette formation n'a pas d'équivalent sur les autres universités grenobloises et vient donc enrichir l'offre universitaire locale de formation.

Les enseignements sont assurés pour 16 % par des enseignants-chercheurs, pour 30 % par des enseignants de statut de l'enseignement secondaire de l'IUT ou du lycée partenaire et pour 54 % par des professionnels provenant essentiellement de l'ANFA et du GNFA (Groupement National de Formation Automobile). Le pilotage de la formation est assuré par une enseignante du second degré et se fait en collaboration avec les organismes partenaires, particulièrement l'ANFA. La répartition des fonctions entre la responsable de la LP et le partenaire institutionnel est claire. Cette répartition des fonctions conduit l'ANFA à directement sélectionner les enseignants professionnels, qui représentent 45 % du volume horaire de la formation universitaire.

Les effectifs ont progressé de 13 étudiants en 2011 à 21 étudiants en 2013. L'attractivité de la formation est moyenne avec un recrutement pour trois candidatures. Le recrutement, qui concerne quasi-exclusivement des Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) (à 91 %), mériterait d'être davantage diversifié. La formation présente un fort taux de réussite (95 %). Enfin, le taux d'insertion professionnelle est excellent, de l'ordre de 97 % des répondants, les données disponibles provenant à la fois d'enquêtes par le porteur et par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle menées à huit et 18 mois après l'obtention du diplôme. Par ailleurs, les jeunes diplômés occupent des emplois correspondants aux postes visés par la formation.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs ne sont présents qu'à hauteur de 16 % des enseignements dispensés, ce qui est insuffisant. Par ailleurs, aucun lien avec des thématiques de recherche des laboratoires grenoblois n'est mentionné.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est très présente puisque la formation n'est accessible que sous contrat de professionnalisation et que la moitié des enseignements sont réalisés par des professionnels de la branche. La formation s'appuie sur un partenariat très étroit avec l'ANFA.
Place des projets et stages	Les étudiants sont en alternance et encadrés par un enseignant tuteur. Le suivi est régulier.  Le projet tuteuré concerne des thématiques transversales en lien avec le métier visé et l'entreprise d'accueil. Néanmoins, son volume horaire (120 h) n'est pas conforme à l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle (il devrait représenter au moins un quart du volume horaire de la formation hors stage et il ne représente que le cinquième). Par ailleurs, aucune information n'est donnée dans le dossier sur la présentation orale des rapports.
Place de l'international	La volonté de donner une ouverture internationale à la formation est bien présente puisqu'un voyage d'études international est mis en place, chaque année, et son exploitation pédagogique est proposée dans le cadre du mémoire d'activités. Par ailleurs, 32h de cours d'anglais académique et professionnel sont dispensées dans l'année.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait par sélection sur dossiers puis entretiens devant un jury constitué à parité d'enseignants et de professionnels qui accueilleront les alternants.  L'UE1 « enseignement général et mise à niveau », de 119 h, sert de dispositif d'aide à la réussite. Son volume horaire en fait un outil d'aide à la réussite conséquent.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement concerne un public d'alternants sous contrats de professionnalisation. Les étudiants ont accès à une plateforme numérique où des cours ou dispositifs pédagogiques sont disponibles. L'utilisation de la visio-conférence est également mentionnée. L'utilisation d'outils numériques est donc bien présente dans la formation.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation et de délivrance de la LP sont validées par la Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'université. L'évaluation se fait par contrôle continu, sans autres précisions.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition progressive des compétences par les étudiants est satisfaisant. Le suivi est mis en place au travers d'un livret pour les activités professionnelles, qui prévoit les niveaux de compétences à atteindre. Ce livret est enrichi progressivement et validé par les tuteurs.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait au travers de l'enquête de l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'université. Par ailleurs, l'ANFA a mis en place au niveau national, un suivi de cohorte concernant, de fait, les étudiants de la LP, mais dont les résultats ne sont pas clairement mentionnés dans le dossier.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'amélioration continue de la formation se fait, chaque année, au travers d'un conseil de perfectionnement local et d'un conseil national de coordination organisé par l'ANFA. Ces deux instances regroupent des enseignants, des étudiants (seulement au local) et des responsables des entreprises du secteur automobile. Elles visent à faire un bilan de l'année en cours et à prendre en compte les souhaits d'évolution de la branche professionnelle.
--	--

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Caractère professionnalisant de la formation grâce au soutien marqué de la branche professionnelle.
- Bon taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés.
- Comité de perfectionnement local relayé par un comité de coordination national, permettant de faire évoluer la licence de manière homogène.

### Points faibles :

- Recrutement à ouvrir davantage aux étudiants provenant d'Instituts Universitaires de Technologie ou de deuxième année de licence.
- Le pilotage de la formation ne respecte pas scrupuleusement l'arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle (volume horaire du projet tuteuré non conforme et manque d'information dans le dossier sur la soutenance du mémoire devant jury).

### Conclusions :

La LP *Maintenance des systèmes pluri-techniques*, spécialité *Organisation et management des services de l'automobile*, est adossée à un programme national élaboré avec les professionnels du secteur. Son caractère professionnalisant ainsi qu'une véritable collaboration avec la branche professionnelle conduisent, après seulement deux ans de fonctionnement, à des taux de réussite et d'intégration professionnels très satisfaisants.

Cependant, son programme très proche de la filière doit se conformer à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, en particulier sur le volume horaire du projet tuteuré. Par ailleurs, le recrutement des étudiants devrait s'ouvrir davantage, particulièrement en direction des étudiants provenant d'IUT ou de deuxième année de licence.

Il conviendra également de veiller au pilotage universitaire de la formation.

# Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 15 avril 2015

**Direction des formations et de la vie étudiante**

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

Affaire suivie par : Nathalie GENIN  
Tél. : 04 76 82 83 01  
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015  
Référence(s) : A2016-EV-0381839T-S3LP160010377-009454-RT.pdf  
Licence professionnelle Organisation et management des services de l'automobile  
(OMSA) – Champ Management des entreprises-Economie

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés ainsi que pour la qualité des échanges qui ont eu lieu au cours de la journée de visite.

Veillez trouver ci-dessous quelques erreurs factuelles et de forme que nous avons relevées dans le rapport du HCERES, ainsi que quelques précisions très spécifiques qu'il nous a semblé utile d'apporter.

Page 5 : Dans le second paragraphe de ces conclusions, est évoquée la soutenance orale relative au stage, sous entendant que celle-ci devait être mise en place. Je tiens à préciser, que nulle part dans le dossier établi par nos soins, cette absence de soutenance n'a été mentionnée; en effet, celle-ci a toujours été organisée par nos soins et cela dès l'ouverture de la licence en 2011.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



**Michel ROCCA**